

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÉSOLUTION PP-037-1**  
**RÉSOLUTION PP-045-1**

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 22 novembre 2021, le conseil d'arrondissement a adopté les résolutions suivantes :

Résolution PP-037-1 afin de permettre la démolition, le lotissement et la construction de quatre bâtiments résidentiels multifamiliaux isolés totalisant 32 logements sur le lot 1 845 549 du cadastre du Québec.

Résolution PP-045-1 afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de dix étages au 10155, boul. Pie-IX.

Ces résolutions entrent en vigueur immédiatement et sont déposées au bureau du secrétaire d'arrondissement où elles peuvent être consultées.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

---

M. Marc-Aurèle Aplogan  
Secrétaire d'arrondissement  
24 novembre 2021